

DAVID BERGERON-CYR

2e vice-président de la CSN – Candidat à sa réélection

Lieu et date de naissance : Montréal, 22 février 1982



PARCOURS SYNDICAL

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

- 2e vice-président de la CSN (2021 à aujourd’hui), ayant les responsabilités suivantes :
 - Santé et sécurité du travail
 - Syndicalisation
 - Santé et services sociaux
 - Assurance-emploi

Fédération du commerce–CSN

- Président (2018 à 2021)
- Vice-président (2009 à 2018), ayant les responsabilités suivantes :
 - Santé et sécurité du travail
 - Syndicalisation
 - Alliances intersyndicales et internationales
 - Secteur de l’agroalimentaire
- Représentant du secteur entrepôt, membre du bureau fédéral et membre de la délégation de la FC au conseil confédéral de la CSN (2004 à 2009)

Syndicat local (STT de PJC entrepôt–CSN)

- Élu sur plusieurs postes (délégué, VP grief, VP général, membre du comité de négociation) au sein du syndicat (2001 à 2009)
- Membre fondateur du syndicat CSN du Centre de distribution du Groupe PJC (2001)

Camarades,

À 18 ans, j'ai commencé à travailler à l'entrepôt du Groupe Jean Coutu. Dès mon arrivée, je me suis impliqué syndicalement avec le groupe de travailleuses et de travailleurs qui s'organisait pour fonder notre syndicat affilié à la CSN. Je me suis par la suite impliqué au comité exécutif de la Fédération du commerce—CSN et j'ai été élu à la deuxième vice-présidence de la CSN en 2021.

Les responsabilités de la 2e vice-présidence concernent d'abord la syndicalisation, la santé et la sécurité du travail ainsi que le dossier de la santé et des services sociaux. Dans ces secteurs, ma proposition est simple : imposer la CSN comme un leader de transformation pour s'assurer que personne ne s'enrichisse sur le dos de la maladie, que nos milieux de travail soient sécuritaires et qu'il y ait toujours plus de travailleuses et de travailleurs qui s'engagent dans les rangs de notre centrale syndicale.

Entre 2022 et 2025, plus de 15 000 nouveaux membres ont rejoint la CSN. En santé et sécurité du travail, des gains importants ont été obtenus dans plusieurs secteurs, mais la lutte se poursuit notamment pour le secteur de l'éducation ainsi que celui de la santé et des services sociaux.

Lors de mon dernier mandat, la campagne Pour un réseau vraiment public a permis de rassembler une vaste coalition pour protéger notre réseau public de santé et de services sociaux dans le contexte d'une privatisation agressive de ce dernier. Nous avons dévoilé les problèmes liés à un réseau à deux vitesses et démasqué ceux qui s'enrichissent quotidiennement au détriment de la santé des gens.

Comme membre du comité exécutif, mon rôle à la 2e vice-présidence ne se limite toutefois pas à ces responsabilités. Nous sommes appelés à prendre des décisions importantes concernant la gouvernance de la CSN et son rôle social.

Le contexte politique et social tend vers le changement. Malgré cela, nous observons davantage une tendance vers des choix de gouvernance autoritaire et une plus grande acceptation de mesures d'extrême droite dans plusieurs pays à travers le monde. Pour le mouvement syndical, ces approches se concrétisent par des attaques frontales. Pensons notamment aux plus récentes réformes du gouvernement du Québec. Pour moi, c'est une démonstration claire qu'une classe sociale privilégiée tente d'accaparer plus de pouvoirs et plus de richesses aux dépens de la majorité de la population. Notre réaction doit être forte, mais surtout collective, pour inverser la tendance et redonner aux gens ordinaires une plus grande part du gâteau.

Lorsque nous nous concentrons uniquement sur les services individuels donnés aux membres des syndicats affiliés, nous perdons de vue l'impact social plus important que nous pourrions avoir. La CSN est composée de plus de 330 000 membres, partout au Québec, œuvrant dans tous les secteurs de la société. Notre capacité d'influence pourrait être immense si nous envisageons le syndicalisme autrement. Ensemble, nous pouvons contribuer à développer la conscience de classe, à renforcer le rapport de force au sein de nos membres et, ultimement, à transformer notre société pour en faire un endroit où toutes les travailleuses et tous les travailleurs mènent une vie réellement digne.

C'est dans cette direction que je vais pousser si les délégué-es acceptent de renouveler mon mandat lors du prochain congrès de la CSN prévu du 25 au 29 mai 2026.

Pour plus de détails et pour signifier votre appui à ma candidature, consultez mon site web au www.davidbergeroncyr.org.